

panorapresse.ouest-france.fr

Un élève du collège Racine renversé par une voiture à Alençon : le Département promet plus de sécurité

~3 minutes

Un élève du collège [Racine](#) a été renversé par une voiture ce mercredi 18 mars 2026, vers 8 h, à [Alençon \(Orne\)](#). Légèrement blessé, le garçon de 11 ans a été transporté à l'hôpital.



L'accident s'est produit devant l'entrée provisoire du collège [Racine](#), encore en travaux à [Alençon](#).

Un jeune élève du collège Jean-Racine d'Alençon ([Orne](#)) a été renversé par une voiture, ce mercredi 18 mars 2026, à 8 h, alors qu'il traversait l'avenue Koutiala pour accéder à l'établissement.

L'accident s'est produit « peu après l'heure d'entrée des élèves », indique le Département de l'Orne dans un communiqué.

La conductrice éblouie par le soleil ?

Le collégien, âgé de 11 ans, était en train de traverser la route lorsqu'il a été percuté par une voiture circulant dans le sens boulevard Duchamp - rue du Général-Leclerc.

Dix sapeurs-pompiers d'[Alençon](#), rapidement alertés, ont été envoyés sur place et ont pris en charge l'adolescent, qui a été transporté à l'hôpital. Il est « très légèrement blessé », précise Christophe de Balorre, le président du Conseil départemental.

Les pompiers ont également pris en charge la conductrice, « choquée » par la collision, mais qui a finalement été laissée sur place. « Le soleil, qui aurait sensiblement réduit la visibilité de l'automobiliste, éblouie, pourrait être en cause », indique le Département.

Une entrée provisoire



Le Département, en charge des collèges, promet que de nouvelles mesures complémentaires de sécurité « vont être expérimentées ».

Le lieu de l'accident est en fait l'entrée provisoire du collège, dont le nouveau bâtiment vient d'entrer en fonction.

L'entrée habituelle est située place du Champ-du-Roi. Ce sera de nouveau le cas lorsque la dernière étape du chantier, prévue pour le mois de septembre 2027, sera terminée.

Le Conseil départemental précise que ses services se sont rendus sur place après l'accident pour « analyser les circonstances précises et évaluer l'efficacité des différents dispositifs de protection et de signalisation mis en place depuis la récente ouverture du nouveau collège ».

« Renforcer encore » la sécurité

Le président du Département assure que « de nouvelles mesures complémentaires vont être expérimentées ».

Celles-ci seront mises en place « en lien avec la Ville d'Alençon, au titre de la police de la circulation » et qu'elles concerneront « tant l'attention des piétons que des véhicules circulant sur l'avenue Koutiala », un axe « très fréquenté aux heures d'entrée et de sortie des collégiens ».